

Mercredi 17 septembre 2025

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 17 septembre 2025 à 20 h 30.

Date de la convocation du conseil municipal : 10.09.2025.

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROUCH, ROTTIER, DARQUES-ROSE, FAYEMENDY, Mmes DELAIR, DAVID, BOON.

Excusées : Mmes BROUSSE, HALL

Absents : MM. LEVASSEUR, DELTORT.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Mme BOON lit le compte rendu de la réunion du 9 juillet 2025 ; le registre est signé.

I - REPAS CONGRES DES MAIRES ET ELUS DU LOT 2025

Le prix du repas pour le déjeuner au Congrès 2025 des maires et élus du lot est fixé à 30 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de prendre en charge le repas de la secrétaire de mairie qui sera prélevé sur le budget communal.

II - LOCATION SALLE JEAN JARDEL

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la demande de Monsieur et Madame MARTY qui souhaitent louer la salle Jean Jardel pour l'organisation d'une soirée privée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder la location pour un montant de 150 € avec établissement d'une convention.

III – REVISION PLUi - PROCEDURE ALLEGEE

Il est apparu que le règlement de la zone naturelle N du PLUi ne prenait pas en compte les installations agricoles sur les cours d'eau, les infrastructures et équipements techniques, les constructions et installations liées à l'utilisation du cours d'eau ou encore les installations et aménagements en lien avec les activités nautiques ou de loisirs sur la rivière Lot.

Afin d'y remédier, il apparaît de procéder à une révision du PLUi par une procédure de révision dite allégée.

Par délibération 2024-219 du 9 décembre 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du vignoble a défini les modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CCVLV.

Le dossier de modification simplifiée du PLUi sera mis à disposition du public au siège de la CCVLV 13 avenue de la gare 46700 Puy-L'Evêque aux jours et heures d'ouverture de la collectivité à compter du mercredi 1^{er} octobre 2025 pendant une durée d'un mois. Le public pourra faire connaître ses observations ou propositions sur le cahier paraphé mis à disposition. Monsieur le commissaire enquêteur sera présent et recevra les observations écrites ou orales du public le mercredi 8 octobre 2025 de 9 h à 12 h, Salle du Conseil Municipal de Duravel.

IV - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE - BUDGET COMMUNAL

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D2138 : Autres constructions		12 297.60 €
Total D 041 : Opérat. patrim.		12 297.60 €
R 203 : Frais études/insertion		12 297.60 €
Total R 041 : Opérat.patrim.		12 297.60 €

V - RENTREE SCOLAIRE - TRAVAUX DANS LA COUR DE L'ECOLE

52 élèves sont présents cette année. Ainsi les 3 classes peuvent travailler dans de très bonnes conditions pour faire progresser les enfants et tout particulièrement ceux qui rencontrent des difficultés. L'aide aux devoirs est reconduite avec 9 bénévoles.

Il est prévu aux vacances de Toussaint (du 20 au 31 octobre) des travaux dans la cour de l'école. L'entreprise CAZEAUX va intervenir pour arraser les souches des arbres coupés avant l'été ; seront bouchés les trous par du goudron. Ensuite seront creusés de nouveaux trous pour planter de nouveaux arbres ; des devis vont être demandés pour l'achat de mûriers plátanes.

VI - OPERATION 42405MEP - REPARATION POINT LUMINEUX 24 ORATOIRE

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, présente le projet d'éclairage public cité en objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'éclairage public réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Énergies du Lot,
- souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année,
- s'engage à participer à cette opération, conformément au devis présenté par la FDEL, cette participation étant nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 20415,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette opération.

VII - QUESTIONS DIVERSES

1. FUITES D'EAU : Il a été décelé une importante fuite d'eau au gymnase (600 m³). La réparation a été faite par l'entreprise ECP. Le syndicat Aquareso sera sollicité pour un dégrèvement.

Lors des relevés des compteurs par la SAUR, il a été constaté également une fuite au terrain de tennis (environ 50 m3).

2. EGLISE : la restauration du mécanisme de l'ancienne horloge de l'église est terminée. Le mécanisme a été installé à l'entrée de l'église. Une planche explicative (historique et photos) est installée pour information.

Le sarcophage a été ouvert le 16 septembre et sera refermé début novembre.

3. JOURNEES DU PATRIMOINE : Organisées chaque année le troisième week-end de septembre, les Journées du Patrimoine se tiennent les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025. Des visites de l'église et du village sont organisées.

4. BIBLIOTHEQUE : Un triage des livres a été effectué et de nombreux ouvrages écartés. Le conseil municipal accepte leur don à une association caritative.

Pour nos jeunes têtes et avec le concours de l'école des « totbags », sacs de transports des livres, seront réalisés. Il est également envisagé de créer un concours de « logos » pour la bibliothèque imaginés par les enfants.

5. MEDIATHEQUE : Afin d'aider le plus grand nombre de personnes à se familiariser à l'utilisation de l'outil informatique, les bénévoles de la médiathèque proposent des nouveaux horaires à partir de janvier 2026 :

- lundi et mercredi : 10 h à 11 h 45
- jeudi : 17 h 30 à 19 h 30
- samedi : 9 h à 11 h.

Contact : club.informatique@pancl.fr

6. OSTENSION : Plusieurs associations duravelloises, avec le soutien de la Mairie, préparent l'ostension 2025 qui aura lieu le dimanche 19 octobre 2025.

7. OCTOBRE ROSE : Cette manifestation se déroulera le dimanche 12 octobre 2025. A cette occasion, plusieurs randonnées et activités seront proposées aux participants.

8. DEMANDE DE STATIONNEMENT : Dans le cadre du 3^e critérium du Haut Bois, l'association organisatrice demande l'autorisation de stationner des voitures anciennes place du foirail le dimanche 15 novembre en début de matinée. Le Conseil donne son accord.

9. LOCATION SALLE JEAN JARDEL : Une convention est établie avec le club de foot de Montcabrier car des enfants de la commune en sont adhérents.

11. CONTAINERS POUBELLES : La Communauté de Communes, gestionnaire de la collecte des déchets ménagers (ordures ménagères et recyclable) a procédé à une évaluation des différents points de collecte sur le territoire de la commune. Cette démarche vise à garantir la sécurité des usagers et des agents de collecte tout en maintenant un service de qualité adapté aux besoins des habitants.

Suite à cette évaluation, des points de collecte vont être déplacés en raison de leur dangerosité (accessibilité difficile, circulation dangereuse, ...), d'autres vont être réorganisés.

Un affichage sera apposé sur les containers concernés.

12. CHOCOLATS DE NOËL : Cette année, nos anciens recevront en fin d'année un panier garni de produits locaux réalisé par nos épiciers. Les résidents en EPHAD recevront les chocolats qui conviennent davantage aux contraintes de conservation.

13. VISITE : Monsieur le Sous-Préfet souhaite venir visiter la commune le mercredi 8 octobre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

